

MAIRIE DE COGNAC LA FORÊT
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4
Votants : 11

L'an deux mille vingt cinq
Le mardi neuf décembre
Le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le vendredi 28 novembre 2025

Présents : M. Christian VIGNERIE (Maire), M. Jean MAYNARD, M. Jacques JAVELAUD, Mme Maryse THOMAS (Adjoint), Mme Claudette LORGUE, M. Laurent MOREAU, Mme Michelle MOREL, M. Jean-Luc RESTOUEIX, Mme Marie-Lyne COIFFE.

Absents excusés : Mme Frédérique GODART, Mme Élodie FEIFER (qui a donné procuration à Mme Claudette LORGUE), M. Pierre FABRE (qui a donné procuration à Mme Michelle MOREL)

Absents : Mme Daria PIEKARCZYK

Secrétaire de séance : M. Jean MAYNARD

051/2025 – DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE 02 – BUDGET PRINCIPAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la régularisation d'une avance versée lors d'une commande auprès de l'entreprise La Grande Unique (Fournisseur d'ameublement dans le cadre de la Cour Oasis), il est nécessaire de transférer les crédits suite à la réception des biens :

	Recettes d'investissement				Dépenses d'investissement			
	CHAPITRE	CPTÉ	Opé.	MONTANT	CHAPITRE	CPTÉ	Opé.	MONTANT
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	041	238	H.O.	1 244,50 €				
Autres immobilisations corporelles					041	2188	H.O.	1 244,50 €
INVESTISSEMENT				1 244,50 €				1 244,50 €

Le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité, d'autoriser la décision modificative numéro 2 du budget principal ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le 10/12/2025, et de la publication le 11/12/2025.

Le Maire,
VIGNERIE Christian

